

Procès-Verbal du Conseil Municipal du Jeudi 28 Septembre 2023

Présents : Guy CRESPIY, Denis VEYRUNES, Annick BLACHERE, Camille MARCHAND, André LIDOINE, Thomas BOUET, Julien CUNY, Jean MECA, François CHALAUD,

Pouvoir (s) : Chantal PORTA donne procuration à Camille MARCHAND

Philippe POURCHET donne procuration à Denis VEYRUNES

Absent(s): Josef SEDLAK, Johanna LEDREN, Stephane MORANNE, Alexandra HAJEK

Secrétaire de séance : Annick BLACHERE

La séance est ouverte à : 18 h 45

Monsieur Le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour :

- Décision du Maire n°7 du 27 Septembre 2023 portant sur le remboursement de repas Cantine : Budget Commune 2023-M57

Voté à l'unanimité

- Convention d'adhésion au service Psychologie du Travail du Centre de Gestion du Gard

Voté à l'unanimité

- Convention d'adhésion au service Médecine Préventive du Centre de Gestion du Gard

Voté à l'unanimité

- Convention d'adhésion au service CNRACL du Centre de Gestion du Gard

Voté à l'unanimité

- L'avis sur le bail de chasse et la convention entre les cogestionnaires de la Réserve Naturelle et la Société communale de chasse.

Voté à l'unanimité

1. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du Mardi 18 Juillet 2023

Après exposé, le compte rendu est

Voté à l'unanimité

2. Création d'un 4^{ème} poste d'adjoint au Maire

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 22 mars 2020 le conseil municipal a fixé à 3 le nombre des adjoints.

Cependant, le Conseil Municipal peut librement décider de créer en cours de mandat un poste d'adjoint supplémentaire dans la limite du plafond légal, fixé à 30% de l'effectif légal du conseil municipal.

Il propose donc de créer un 4^{ème} poste d'adjoint et invite le conseil municipal à se prononcer.

Voté à l'unanimité

3. Candidature et élection du 4^{ème} adjoint au maire à bulletin secret

Monsieur le Maire rappelle que suite au renouvellement du conseil municipal du 15 mars 2020, le nombre des adjoints a été fixé à 3 par délibération du 22 mars 2020.

Compte tenu des dossiers à traiter, le conseil municipal a décidé par délibération du 28 Septembre 2023 la création d'un poste d'adjoint supplémentaire.

Monsieur le Maire invite le conseil municipal à procéder à l'élection de ce 4^{ème} adjoint.

Il rappelle que, lorsque l'élection d'un adjoint se déroule au scrutin uninominal, celui-ci est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4, L2122-7, L2122-7-1 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Après appel à candidature, Monsieur CUNY Julien, se porte candidat

Le Conseil municipal,

Procède aux opérations de vote pour l'élection d'un adjoint dans les conditions prescrites par les articles L2122-4 et L 2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu les résultats du premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 11

- Bulletins blancs : 0

- Majorité absolue : 6

- Nombre de voix obtenues : Monsieur CUNY Julien : 11

Monsieur CUNY Julien, ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé en qualité d'adjoint et immédiatement installé dans ses fonctions au maire dans l'ordre du tableau

: Monsieur CUNY Julien 4^{ème} adjoint

Voté à l'unanimité

4. Indemnité de Fonction du 4^{ème} adjoint

Après exposé, il est proposé de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire, d'adjoints des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints conformément à la réglementation en vigueur :

FONCTION	Taux appliqué (% de l'indice 1027)	Montant brut mensuel (en euros)
4 ^{ème} ADJOINT	10.70 %	437.19 €

(Monsieur Julien CUNY ne prend pas part au vote)

Voté à l'unanimité

5. Nomination de représentant(s) de la commune à la Commission d'Attribution des Logements et d'Examen de l'Occupation de Logement (CALEOL)

Après exposé, il est proposé de désigner Monsieur André LIDOINE.

(Monsieur André LIDOINE ne prend pas part au vote)

Voté à l'unanimité

6. Convention d'adhésion au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion du Gard

Après exposé, il est proposé d'adhérer au service de prévention des risques professionnels du Centre de Gestion du Gard.

Voté à l'unanimité

7. Majoration de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Après exposé, il est proposé de majorer de 30 % la part communale de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale due au titre des logements meublés.

Voté à l'unanimité

8. Modification du règlement de l'eau- SANS OBJET

9. Transfert dans le domaine public communal des espaces communs du Lotissement L'HORIZON

Après exposé, il est proposé de transférer les espaces communs du Lotissement L'HORIZON dans le domaine public communal.

Voté à l'unanimité

10. Décision du Maire n°3 du 27 Juillet 2023 portant sur le règlement de la cantine modification : tarifs du repas cantine à compter du 01 Septembre 2023

11. Décision du Maire n°4 du 28 Juillet 2023 annule et remplace la décision n°3 portant sur le règlement de la cantine modification : tarifs du repas cantine à compter du 01 Septembre 2023

12. Décision du Maire n° 5 du 31 Juillet 2023 portant sur des virements de crédits : Budget Commune 2023- M57

13. Décision du Maire n°6 du 14 Septembre 2023 portant sur des virements de crédits n°4 : Budget Commune 2023-M57

Décision du Maire n°7 du 27 Septembre 2023 portant sur remboursements de repas Cantine : Budget Commune 2023-M57

14. Convention d'adhésion au service Psychologie du Travail du Centre de Gestion du Gard

Après exposé, il est proposé d'adhérer au service de Psychologie du Travail du Centre de Gestion du Gard.

Voté à l'unanimité. Abstention : 1

Thomas Bouët

15. Convention d'adhésion au service Médecine Préventive du Centre de Gestion du Gard

Après exposé, il est proposé d'adhérer au service de Médecine Préventive du Centre de Gestion du Gard

Voté à l'unanimité

Abstentions : 3

M. Francois CHALAUD

M. Guy CRESPIY

M. Julien CUNY

16. Convention d'adhésion au service CNRACL du Centre de Gestion du Gard

Après exposé, il est proposé d'adhérer au service_CNRACL du Centre de Gestion du Gard

Voté à l'unanimité

17. L'avis sur le bail de chasse et la convention entre les cogestionnaires de la Réserve Naturelle et la Société communale de chasse.

Après exposé, il est proposé de valider la proposition du bail de chasse et la convention entre les cogestionnaires de la Réserve Naturelle et la Société communale de chasse.
Durée du bail : 6 ans.

Voté à l'unanimité

18. Questions diverses

La séance est levée à 20 h 00.